

CONSEIL MUNICIPAL

2026-003

Séance du 18 février 2026

## DÉLIBÉRATION

**Objet** : Rapport annuel de situation en matière de développement durable

L'an deux mil vingt-six, le 18 février à vingt heures trente précises, les membres du Conseil municipal, légalement et individuellement convoqués le 12 février 2026, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Patrick HADDAD, Maire.

**Etaient présents** : Annick L'OLLIVIER-LANGLADE, Manuel ALVAREZ, Maïmouna CAMARA, Antoni YALAP, Shaïstah RAJA, Christian SIMAKALA, Isabel PLO, Elie KRIEF, Chantal AHOUNOU, Jean Jacques KRYSS, Saïd RAHMANI, Cynthia MOUYOMBO, Stéphane YABAS, Laura MENACEUR, Sylvain LASSONDE, (Adjoints au Maire), Lazare BENACCOUN, Charles SOUFIR, Christian SERANOT, Djamila HAMIANI, Navaz MOUHAMADALY, Isabelle TANDLICH, Serge SAMAMA, John BORGES, Frantz MORICE, Patricia HUCHER, Ali ABCHICHE, François-Xavier VALENTIN, Odile STANCIU (Conseillers municipaux).

**Représentés par pouvoir** :

|                    |           |                    |
|--------------------|-----------|--------------------|
| Charlotte RABIH    | pouvoir à | Elie KRIEF         |
| Sébastien Koua ANO | pouvoir à | Frantz MORICE      |
| Sylvie LAPOSTA     | pouvoir à | Jean-Jacques KRYSS |
| Eric CHECCO        | pouvoir à | Manuel ALVAREZ     |
| Déborah ISRAEL     | pouvoir à | Charles SOUFIR     |
| Saadia CONTESENNE  | pouvoir à | Djamila HAMIANI    |

**Absents** : Marie-Annick DUPRE, Jocelyne MAYOL, Anissat DJOUNAID, Youri MAZOU-SACKO, Anissa MAHAMAT, René TAIEB, Samira AIDOU, Jocelyn ASSOR, Nadine LANGLET, Patrick TOULMET

**Secrétaire de séance** :

Serge SAMAMA

---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'environnement,

Considérant qu'il appartient aux communes de plus de 50 000 habitants de présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière de développement durable,

Vu le rapport de présentation en Conseil municipal du rapport annuel sur la situation en matière de développement durable,

Sur le rapport présenté par Sylvain LASSONDE, Adjoint au Maire, chargé du cadre de vie, de la qualité de vie et de la ville durable,

Après en avoir délibéré,

**Article unique** : Prend acte de la présentation du rapport annuel sur la situation en matière de développement durable.

Fait et délibéré en séance le 18 février 2026.

Le Maire,  
Patrick HADDAD

Le secrétaire de séance,



Le Maire de Sarcelles,  
Certifie le caractère exécutoire du présent acte  
Qui a été transmis au contrôle de légalité le 19.02.26  
Et notifié ou publié par extrait le 19.02.26  
Pour le Maire et par délégation